

relief

FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

RELIEF - IFSI des Diaconesses
139 Boulevard du Montparnasse
75006 PARIS

CONTACTS :

Directrice :

Marianne GUITON
guiton.marianne@wanadoo.fr

Assistante de Direction :

Marie-Alice MARLU
mariealice.marlu@wanadoo.fr

Responsable

Formations Préparatoires :

Marie-Pascale AMAUGER
Tel. 01 42 79 18 23
mp.amauger@wanadoo.fr

Assistante Coordinatrice :

Dominique KHOUTH
Tel. 01 42 79 18 23
Fax 01 43 22 16 07
khouth.relief@wanadoo.fr

AUTRE IMPLANTATION EN ILE DE FRANCE :

RELIEF - IFSI des Diaconesses

95 rue de Reuilly
75012 PARIS
Tel. 01 43 41 41 41 Fax 04 43 41 41 42
ifsi@oidr.org



Présentation de l'organisme

L'enjeu du travail social et la prise en charge des soins aujourd'hui, supposent une éthique et une identité professionnelle affirmées, mais néanmoins ouvertes sur le monde.

Forts de leur expérience respective dans le champ sanitaire et social, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) des Diaconesses de Reuilly et l'Ecole Pratique de Service Social (Epss) se sont associés, afin de proposer une offre de formation continue commune.

Relief, Centre de Formation Sanitaire et Sociale, est donc né en octobre 1999 de cette volonté de décloisonnement, afin de faciliter et développer les domaines de formation suivants :

- Préparation aux concours d'entrée,
- Accompagnement VAE,
- Formation permanente, continue et supérieure.

☛ Les Catalogues de formation sont téléchargeables sur :

✦ www.ifsi-diaconesses.fr pour le secteur sanitaire

✦ www.epss-edu.com pour le secteur social

EDITORIAL

Ayant fait le constat qu'une formation préparatoire apporte aux stagiaires des connaissances spécifiques, une représentation du monde professionnel et une motivation plus solide, qui font souvent la différence dans le processus de sélection, **RELIEF propose des sessions préparatoires :**

- aux concours d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants, de technicien de l'intervention sociale et familiale, de moniteur-éducateur.
- aux concours d'infirmier, d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture.

POURQUOI SE PREPARER AVEC RELIEF

↳ NOS ATOUTS ...

- Des formules variées adaptées à vos besoins et vos priorités.
- Un règlement échelonné afin de faciliter les modalités de paiement.
- Des effectifs de 12 à 25 stagiaires.
- Une méthode pédagogique active, fondée sur l'apprentissage des savoirs, l'entraînement aux épreuves, l'échange et le partage des expériences.
- Une équipe à votre écoute : une responsable pédagogique, une coordinatrice chargée de la gestion administrative et financière des dispositifs de formation.
- Des formateurs expérimentés, enseignants, psychologues et formateurs en IFSI qui participent aux jurys de sélection.
- Un réseau de professionnels, soucieux de partager leurs expériences.

↳ NOS OBJECTIFS DE FORMATION ...

- Maîtriser les techniques d'expression écrite et orale requises aux sélections à l'entrée en formation.
- Acquérir les procédés d'analyse de l'actualité et des politiques sanitaires et sociales.
- Maîtriser l'exercice des tests psychotechniques et les savoirs nécessaires en mathématiques et en raisonnement logique.
- Définir son projet de formation et son projet professionnel par une meilleure connaissance de soi et du métier choisi.

PREPARATION AU CONCOURS D'ENTREE EN FORMATION INFIRMIER

Il s'agira pour le stagiaire de :

- Intégrer les techniques de l'expression écrite et orale et les méthodologies de l'analyse documentaire
- Développer ses connaissances et sa culture sanitaire et sociale
- Développer des aptitudes numériques nécessaires à l'épreuve des tests d'admissibilité
- S'entraîner aux épreuves dans les conditions du concours
- Elaborer un projet de formation fondé sur une connaissance approfondie de soi et du service infirmier
- Confronter ses représentations du métier d'infirmier et de la formation, avec la réalité du terrain

RELIEF vous propose deux types de préparation adaptés à votre profil :

GROUPE 1

➤ Préparation au concours Infirmier pour les bacheliers, ou professionnels autorisés à se présenter au concours ➤ page 6

GROUPE 2

➤ Préparation au concours Infirmier pour les professionnels diplômés AS-AP, ou infirmiers étrangers autorisés à se présenter au concours ➤ page 8

CONDITIONS D'INSCRIPTION AU CONCOURS INFIRMIER

L'arrêté du 31 juillet 2009 a fixé les conditions d'admission à la sélection au concours infirmier en 3 catégories :

GROUPE 1	Conditions d'Admission (Avoir 17 ans au moins, au 31/12 de l'année du concours)	Epreuves au concours
	<ul style="list-style-type: none"> - Titulaires du baccalauréat français. - Titulaires d'un titre homologué minimum niveau IV. - Titulaires du DAEU, ou de l'ESEU (Examen spécial d'entrée à l'université). - Candidats en terminale (sous réserve de l'obtention du Bac). - Titulaires du D.E.A.M.P. (Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique) ayant, à la date du début des épreuves écrites, 3 ans temps plein d'exercice professionnel. - Candidats retenus par le jury régional de préselection JEP (ancien JVA) : s'adresser à l'ARS du lieu de résidence (DRASS), pour la procédure de préselection et la constitution du dossier. Pour cela, justifier de 3 ans d'activité à temps plein en secteur hospitalier ou médico-social, ou 5 ans dans un autre secteur. (L'autorisation à se présenter aux épreuves de sélection à l'entrée en formation est valable 2 ans, après son obtention). 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 épreuves écrites anonymes : <ul style="list-style-type: none"> > étude d'un texte > tests d'aptitudes numériques - 1 épreuve d'admission : <ul style="list-style-type: none"> > entretien sur un thème sanitaire et social > entretien sur le parcours et les motivations
GROUPE 2	Conditions d'Admission	Epreuves au concours
	<ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire depuis 3 ans, du Diplôme d'Etat Aide-soignant, ou du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture, (DEAS - DEAP) et justifier de trois ans équivalent temps plein d'exercice professionnel, à la date du début des épreuves. <p>Ⓞ Attention : l'autorisation seule d'exercer en tant qu'aide-soignant(e) ou qu'auxiliaire de puériculture, délivrée par la DRASS, ne permet pas d'être inscrit à la sélection dans ce groupe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 épreuve écrite anonyme : <ul style="list-style-type: none"> > analyse écrite de 3 situations professionnelles différentes
GROUPE 3	Conditions d'Admission	Epreuves au concours
	<ul style="list-style-type: none"> - Titulaires d'un diplôme d'Infirmier étranger, ou autre titre ou certificat permettant l'exercice de la profession d'infirmier obtenu en dehors d'un état membre de l'Union européenne, ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ou de la principauté d'Andorre, ou de la Confédération suisse. 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 épreuve écrite anonyme : <ul style="list-style-type: none"> > étude d'un cas concret clinique - 2 épreuves d'admission : <ul style="list-style-type: none"> > 1 entretien > 1 épreuve clinique (2 soins)

OBJECTIFS DES MODULES DE FORMATION

GROUPE 1

➔ Préparation au concours Infirmier pour les bacheliers, ou professionnels autorisés à se présenter au concours

EXPRESSION ECRITE ET CULTURE GENERALE : 42H

- Développer ses capacités d'analyse et de synthèse
- Structurer et argumenter ses idées
- S'exprimer de façon claire et précise à l'écrit
- Développer son intérêt pour l'actualité sanitaire et sociale

MATHEMATIQUES ET TESTS PSYCHOTECHNIQUES : 48 H

- Se familiariser avec les tests psychotechniques
- Développer des aptitudes de calculs de base
- Résoudre des problèmes concrets

PREPARATION A L'ENTRETIEN DE SELECTION : 30 H

- Développer son aptitude à la communication orale
- Structurer et exprimer son opinion sur un thème de culture générale
- Clarifier ses représentations des professions paramédicales et leurs champs d'actions
- Analyser son parcours et se présenter
- Repérer et exprimer ses motivations
- Gérer son stress en situation de jury

CONTENU DES MODULES DE FORMATION

EXPRESSION ECRITE / CULTURE GENERALE

- ◆ **Méthodologie de l'analyse :**
 - Recueil et restitution de l'information
 - Identification des problématiques des sujets
 - Construction de plan et d'argumentaire
 - Mobilisation des connaissances de culture générale
 - ◆ **Méthodologie de l'écrit :**
 - Révision des principales règles de syntaxe,
 - de conjugaison et d'orthographe
 - Enrichissement du vocabulaire
 - Entraînement à l'écrit et à la formulation
 - ◆ **Technique d'analyse et de recherche documentaire :**
 - Constitution de revues de presse
 - Constitution de dossiers thématiques
 - ◆ **Entraînement et évaluation :**
 - Travaux dirigés en cours, et devoirs à domicile
 - Exposés réalisés par les stagiaires
 - Mise en situation dans les conditions réelles du concours
 - ◆ **Culture sanitaire et sociale :**
 - Analyse de l'actualité sanitaire et sociale
 - Analyse des situations professionnelles (éthique, responsabilité, relation d'aide ...)
 - ◆ **Approche des grandes thématiques :**
 - Exclusion sociale et du système de santé
 - La politique française à l'égard de la famille
 - Le système français de retraite et ses contraintes
 - La légalisation des drogues
 - La délinquance des mineurs
 - Dopage et sport
 - L'action humanitaire
 - Faire face au sida
 - L'obésité ...
- Les thèmes sanitaires et sociaux sont traités selon les faits marquants de l'actualité.**

MATHEMATIQUES ET TESTS PSYCHOTECHNIQUES

- ◆ **Aptitudes aux calculs de base, et applications concrètes :**
 - Nombres entiers, décimaux, relatifs
 - Fractions, puissances, racines carrées
 - Proportionnalité
 - Volumes et capacités - conversions d'unités
 - Mouvements et vitesses - Unités de temps
 - Equations, inéquations et systèmes
 - Mathématisation (mises en équations)
 - de problèmes concrets
- ◆ **Tests Psychotechniques :**
 - Tests de raisonnement logique
 - Tests d'observation et attention
 - Tests d'organisation et gestion de données
- ◆ **Entraînement et évaluation :**
 - Exercices d'entraînement (livret de tests)
 - Evaluation régulière des connaissances
 - Entraînement dans les conditions réelles du concours

PREPARATION A L'ENTRETIEN DE SELECTION

- ◆ **Communication interpersonnelle :**
 - Axe comportemental : posture, élocution, rythme, gestion du stress
 - Théorie de la communication : écoute et mode de transmission d'un message
 - Axe méthodologique : structuration et cohérence du discours, qualité de l'argumentation
- ◆ **Le projet professionnel et personnel :**
 - Identification de son parcours et qualités
 - Identification et expression de ses motivations
 - Définition et expression de son projet
- ◆ **Mobiliser ses connaissances et la méthodologie de l'exposé à l'oral :**
 - Mise en situation : exposé oral sur une question d'actualité et présentation de son parcours
- ◆ **Entraînement et évaluation :**
 - Simulation d'entretien individuel

OBJECTIFS DES MODULES DE FORMATION

GROUPE 2

➤ **Préparation au concours Infirmier pour les professionnels diplômés AS-AP, ou infirmiers étrangers autorisés à se présenter au concours**

EXPRESSION ECRITE ET CULTURE SANITAIRE ET SOCIALE : 45H

- Développer ses capacités d'analyse et de synthèse
- Structurer et argumenter ses idées
- S'exprimer de façon claire et précise à l'écrit
- Développer son intérêt pour l'actualité sanitaire et sociale

DEVELOPPER LES APTITUDES NUMERIQUES : 33 H

- Maîtriser les quatre opérations
- Maîtriser les conversions
- Maîtriser le calcul des proportionnalités
- Résoudre des problèmes arithmétiques simples rencontrés dans les situations professionnelles

APPROCHE DU MONDE PROFESSIONNEL : 42 H

- Repérer les éléments professionnels nécessaires à la résolution des situations de l'épreuve d'admissibilité
- Repérer dans ses pratiques professionnelles et ses compétences les savoirs attendus par la sélection
- Enrichir ses connaissances par une analyse collective de situations concrètes
- Construire une réponse professionnelle et argumentée respectant les règles de l'écrit
- Identifier et clarifier ses représentations du métier d'infirmier
- Comprendre et maîtriser les éléments de la réforme de la formation infirmier

Ce dispositif de préparation, au-delà de la sélection à l'entrée en formation initiale, a pour objectif également de préparer les candidats à l'entrée et au suivi de la formation initiale.

CONTENU DES MODULES DE FORMATION

EXPRESSION ECRITE / CULTURE SANITAIRE ET SOCIALE

◆ Méthodologie de l'analyse :

- Recueil et restitution de l'information
- Identification des problématiques des sujets
- Construction de plans et d'argumentaires
- Mobilisation des connaissances de culture générale et professionnelles

◆ Méthodologie de l'écrit :

- Révision des principales règles de syntaxe, de conjugaison et d'orthographe
- Enrichissement du vocabulaire
- Entraînement à l'écrit et à la reformulation

◆ Technique d'analyse et de recherche documentaire :

- Constitution de revues de presse
- Constitution de dossiers thématiques

◆ Culture sanitaire et sociale :

- Analyse de l'actualité sanitaire et sociale
- Analyse des situations professionnelles (éthique, responsabilité, relation d'aide ...)

Les thématiques de l'actualité sanitaire et sociale traitées dans ce module sont liées aux situations professionnelles, qui seront analysées dans le module concerné

◆ Entraînement et évaluation :

- Travaux d'écriture dirigés en cours et devoirs à domicile

MATHEMATIQUES

◆ Connaissances numériques :

- Calcul (4 opérations)
- Conversions
- Pourcentage
- Exercices de proportionnalité
- Problèmes arithmétiques simples liées à des situations professionnelles

◆ Entraînement et évaluation :

- Travaux dirigés en cours, et exercices d'entraînement à domicile
- Evaluation en cours dans les conditions du concours

ANALYSE ET RESOLUTION DE SITUATIONS PROFESSIONNELLES

◆ Analyse de cas concrets :

- Repérage de situations professionnelles rencontrées par les candidats, sur leur terrain respectif et pouvant être proposées au concours
- Identification des liens possibles entre ces situations, les problèmes posés et les compétences attendues par la sélection
- Résolution des situations et propositions de réponses argumentées
- Exercices de travail en groupe

◆ Le projet professionnel et personnel :

- Identification de son parcours, de ses compétences
- Identification et expression de ses motivations
- Définition et expression de son projet
- Identification et expression des représentations du métier

☞ *Vous pouvez vous inscrire sur les dispositifs suivants :*

PREPARATION EN JOURNEE

(Interruption durant les vacances scolaires)

INFIRMIER Groupe 1 <i>(Bacheliers/Professionnels autorisés)</i>	INFIRMIER Groupe 2 <i>(DEAS et DEAP)</i>
120 h de formation Le LUNDI de 9h30 à 17h00 Paris <u>Infirmier Jour/11</u> - Expression écrite/culture générale - Mathématiques et tests psychotechniques - Préparation à l'entretien de sélection	120 h de formation Le MARDI de 9h30 à 16h30 Paris <u>Infirmier Jour2/11</u> - Expression écrite/culture sanitaire & sociale - Mathématiques - Analyse et Résolution de situations professionnelles
du 3 octobre 2011 au 19 mars 2012 et du 30 avril au 14 mai 2012	du 4 octobre 2011 au 3 avril 2012

SESSIONS INTENSIVES

(durant les vacances scolaires)

Ce dispositif s'adresse uniquement aux candidats bacheliers et aux professionnels autorisés à se présenter. Il implique d'être autonome dans le travail personnel et de travailler les contenus de la préparation avant la session, notamment en culture générale et en mathématiques.

INFIRMIER Session Intensive « Ecrit »
46 h de formation 6 jours en continu de 9h00 à 18h00 Paris <u>SI Infirmier/Ecrit/12</u> - Expression écrite & Culture générale - Mathématiques & Tests psychotechniques
du 18 au 24 février 2012

INFIRMIER Session Intensive « Oral »
30 h de formation 5 jours en continu de 9h30 à 16h30 Paris <u>SI Infirmier/Oral/12</u> - Simulation d'entretien - Culture sanitaire et Sociale
du 16 au 20 avril 2012

**TARIFS TTC
FORMATIONS PREPARATOIRES INFIRMIER**

2011 / 2012

Formation	Lieu	Tarif individuel	Acompte à l'inscription Tarif individuel	Tarif employeur
Infirmier Jour (120 h)	Paris	1200 €	360 €	1680 €
Session intensive SI Infirmier/Ecrit/12 (46 h)	Paris	460 €	138 €	644 €
Session intensive SI Infirmier/Oral/12 (30h)	Paris	300 €	90 €	420 €

139, bd du Montparnasse 75006 Paris Tél. 01 42 79 50 20 Fax. 01 43 22 16 07 info.relief@wanadoo.fr

GIE au capital de 45 743 euros fondé par l'EPSS Paris 6eme et la Fondation Diaconesses de Reuilly_Versailles
RCS Paris 429 152 283_ Siret 429 152 283 00017_ APE 8559 A _ Organisme de formation continue, exonéré de TVA_
N° de déclaration 11753492875

MODALITES DE REGLEMENT TARIF INDIVIDUEL

Les règlements uniquement par chèques bancaires ou postaux seront libellés à l'ordre de "RELIEF".

Si le nom figurant sur le chèque est différent de celui du stagiaire inscrit, nous vous demandons de bien vouloir indiquer le nom et prénom de ce dernier au dos du chèque.

Afin de faciliter les modalités de paiement, nous vous proposons un règlement échelonné.

Les encaissements seront effectués selon les modalités définies dans le tableau ci-dessous :

FORMATIONS	TARIFS	Acompte à l'inscription	05 sept.	05 oct.	05 nov.	05 déc.
INFIRMIER JOUR	1200 €	360 €	210 €	210 €	210 €	210 €
SESSION INTENSIVE ECRIT	460 €	138 €	161 €	161 €		
SESSION INTENSIVE ORAL	300 €	90 €	210 €			

139, bd du Montparnasse 75006 Paris Tél. 01 42 79 50 20 Fax. 01 43 22 16 07 info.relief@wanadoo.fr

GIE au capital de 45 743 euros fondé par l'EPSS Paris 6ème et la Fondation Diaconesses de Reuilly_Versailles
RCS Paris 429 152 283_ Siret 429 152 283 00017_ APE 8559 A _ Organisme de formation continue, exonéré de TVA_
N° de déclaration 11753492875

CONDITIONS FINANCIERES - RESILIATION DU CONTRAT - ABANDON DE FORMATION

Conditions de réalisation

L'ouverture de nos formations est assurée à partir de 12 inscrits minimum.

En cas d'insuffisance de participants, RELIEF se réserve le droit d'annuler contre remboursement, ou de reporter un stage de formation, dans le respect d'un préavis de 2 semaines avant la date du début de la formation. L'inscription à la formation préparatoire ne donne pas le statut étudiant, mais une attestation d'inscription en formation sera délivrée, pour l'achat des titres de transport, notamment.

Modalités de paiement

Le stagiaire s'engage à verser à RELIEF, à l'inscription, 30 % du montant total dû au titre de la formation et le solde avant le début de la formation, soit à la signature du contrat.

Le prix indiqué sur la convention sera à régler soit :

- **par chèque(s)** établi(s) à l'ordre de RELIEF (possibilité d'échelonnement selon modalités, *cf. page 13*) ;
- **en espèces** (pas de paiement différé).

Tout retard de paiement entraîne l'annulation de l'inscription, ou la suspension de la participation à la formation jusqu'au règlement des sommes dues.

Résiliation ou abandon

- Le stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 10 jours à compter de la signature de la convention de formation et de son renvoi à RELIEF.

Dans ce cas, RELIEF se réserve le droit de facturer des frais de dossier d'un montant de 90 €, l'organisme ayant engagé des frais incompressibles liés à l'inscription du stagiaire.

- En revanche, à l'expiration de ce délai de dix jours ouverts à compter de la signature du contrat, l'annulation du fait du stagiaire, ou de son employeur, avant le début de la formation, implique le paiement d'une somme forfaitaire de 30% du coût total du stage.

- **Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu** * (mutation du conjoint, avis médical posant une incapacité à suivre la totalité de la formation), **le stagiaire en financement individuel, est dans l'impossibilité de suivre, ou poursuivre la formation**, il peut résilier le contrat par **lettre recommandée avec accusé de réception**, accompagnée des pièces justificatives ; dans ce cas, il ne devra à RELIEF, que la valeur proportionnelle des séances jusqu'à la date de réception de la lettre (art L. 920-13 du code du travail).

() La force majeure est définie, par la jurisprudence, comme un événement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.*

La réussite anticipée au concours ne constitue pas de cas de force majeure.

- Dans tous les autres cas entraînant l'abandon de la formation, le stagiaire est tenu au règlement de l'intégralité du coût de la formation.



relief

FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

- ❖ 139 Bd du Montparnasse - 75006 PARIS
(Siège administratif)
- ❖ 95 rue de Reuilly - 75012 PARIS

Pour tout renseignement :

Dominique KHOUTH

 01 42 79 18 23

khouth.relief@wanadoo.fr

139, bd du Montparnasse 75006 Paris Tél. 01 42 79 50 20 Fax. 01 43 22 16 07 info.relief@wanadoo.fr

GIE au capital de 45 743 euros fondé par l'EPSS Paris 6eme et la Fondation Diaconesses de Reuilly_Versailles
RCS Paris 429 152 283_ Siret 429 152 283 00017_ APE 8559 A _ Organisme de formation continue, exonéré de TVA_
N° de déclaration 11753492875